

Chères adhérentes, chers adhérents,

Le Maire de Chatou a approuvé la réouverture partielle du club le 13 mai dernier. Aussi, c'est avec plaisir que nous vous annonçons que le tennis va pouvoir reprendre sous certaines conditions **dès le samedi 16 mai.**

Les courts extérieurs 7 et 8 seront ouverts à la pratique du tennis en jeu libre **uniquement en simple, de 9h à 11h et de 15h à 18h en semaine et de 9h à 16h le week-end et sur réservation via votre espace personnel TEN'UP.**

Cette réouverture est également rendue possible par la mise à disposition gracieuse par la Mairie de plusieurs de ses gardiens. Nous l'en remercions. Le contrôle de l'accès au club sera donc assuré à l'entrée du centre Corbin par ces gardiens à qui nous vous demandons de réserver le meilleur accueil.

A ce stade, les courts en terre-battue ne sont pas disponibles et il n'y aura pas d'enseignement individuel possible.

Cette réouverture nécessite un protocole strict que chacun doit **obligatoirement lire** et **respecter scrupuleusement** (protocole joint).

Le club House, les vestiaires et les sanitaires seront fermés. A l'entrée des courts 7 et 8, vous trouverez à disposition du gel hydroalcoolique, un produit désinfectant, des serviettes jetables et une poubelle. Un point d'eau est disponible à l'entrée du centre sportif Corbin.

La mise à disposition du gel hydroalcoolique par le club ne vous dispense pas de venir avec votre propre gel.

Attention, le nombre de personne par court est limité à deux aussi seuls 4 adhérents peuvent être présents en même temps sur le site. Les accompagnateurs ne sont pas autorisés. Le temps de jeu est limité à 55 minutes afin de permettre aux joueurs de quitter le court avant que les suivants n'arrivent.

Les adhérents doivent arriver à l'heure exacte de leur réservation et non en avance et doivent impérativement quitter le court 5 minutes avant la fin de la réservation afin d'éviter tout regroupement de plus de deux personnes par court.

Vous devrez impérativement respecter le sens de circulation indiqué dans le club afin que les joueurs ne se croisent pas.

Le mur de frappe et le mini-tennis restent fermés car nous n'avons pas la possibilité d'instaurer un sens de circulation permettant de respecter la distanciation sociale.

En ce qui concerne les règles de jeu, merci de prendre connaissance du protocole imposé par la FFT ci-joint.

Avant de pouvoir accéder à la réservation de votre terrain :

- Chaque adhérent qui souhaite reprendre la pratique du tennis dans le club doit signer le **Formulaire de reprise d'activité en sortie de confinement** (formulaire joint). Il devra le faire parvenir au club par mail à [contact@tennisclubchatou.com](mailto:contact@tennisclubchatou.com) (impression du formulaire, signature, scan puis envoi).
- Pour les mineurs, un engagement des parents et/ou responsables légaux est nécessaire.
- Après traitement du club sous 48H maximum, traitement du lundi au vendredi, vous pourrez réserver **uniquement** via votre espace personnel TEN'UP (cf process ci-dessous). Attention, Cafiresa ne prendra aucune réservation pendant cette période.
  - Connectez-vous à votre espace personnel TEN'UP avec votre identifiant et mot de passe personnel (ou créer un compte si cela n'est pas déjà fait : cliquer sur *s'inscrire* et laissez-vous guider)
  - Cliquez sur l'onglet « Espace Club » > « Vie de club » > « Tableau de Réservation »
  - Cliquez sur le créneau horaire souhaité

- Renseignez le nom de votre partenaire. Attention, votre partenaire doit avoir remis le Formulaire de reprise d'activité en sortie de confinement dûment signé et traité par le club.
- Cliquez sur « Réserver »
- Un mail de confirmation de votre réservation vous sera adressé

Vous pouvez réserver à 10 jours (pour l'heure de jeu entre maintenant et le 10ème jour). Une seule réservation en cours est possible. Pour réserver à nouveau, vous devrez attendre que votre réservation soit échue.

Nous vous rappelons que le port du masque est recommandé dans l'enceinte du club.

Vous pouvez visionnez la vidéo FFT qui vous aiguillera sur les bonnes pratiques en club.

<https://www.fft.fr/actualites/covid-19-les-bonnes-pratiques-dans-les-clubs>

Pour toute question sur cette procédure, merci de nous l'adresser par mail à [contact@tennisclubchatou.com](mailto:contact@tennisclubchatou.com). Nous vous répondrons dans les plus brefs délais.

N'oubliez pas que vous jouerez en extérieur, un coup d'œil à la météo peut être utile...

Nous vous souhaitons une bonne reprise.

Bien Sportivement,

L'équipe du TC Chatou.